



Religions for Peace 

African Council of Religious Leaders

 Religions for Peace

Armes légères et de petit calibre: Afrique

UN GUIDE DES RESSOURCES
POUR *RELIGIONS FOR PEACE*



La prolifération et l'utilisation abusive des armes légères est un phénomène mondial, de plus en plus complexe, à multiples facettes, et qui touche les personnes de toutes confessions. En raison de leur disponibilité aisée, de leur faible coût et de leur facilité d'utilisation, les armes légères et de petit calibre (ALPC) sont devenues les armes de choix dans la plupart des conflits existant dans le monde à l'heure actuelle, et ont contribué à aggraver les niveaux de la violence armée même dans les zones de paix. Ces armes constituent le facteur majeur de l'escalade d'une culture de violence et de militarisation de la société civile. Plus de 1000 vies sont perdues chaque jour à cause de la violence générée par les armes légères. La plupart des victimes sont des civils. Les armes légères ont un impact disproportionné, lourd de conséquences et de longue durée qui se prolonge bien au-delà de leur utilisation immédiate lors d'un conflit.

TABLE DES MATIÈRES

LETTER OF WELCOME FROM DR. WILLIAM F. VENDLEY AND DR. MUSTAFA Y. ALI.....	2
INTRODUCTION	
Le rôle de la religion.....	3
Comment utiliser ce Guide des ressources.....	3
SECTION I: À PROPOS DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE (ALPC)	
La prolifération et ses effets.....	4
Le contexte africain.....	4
Comprendre les connexions	7
Réglementer les armes légères aux niveaux national et régional.....	9
SECTION II: FAIRE FACE AU PROBLÈME DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE	
Réduire la demande : Inverser la culture de la violence.....	12
Réduire la disponibilité : Collecte des armes et zones sans armes à feu.....	14
Traiter la question de l'offre : Soutenir les accords sur la réglementation des armes.....	16
Cicatriser les blessures de la guerre : Réhabilitation, Réconciliation et Réintégration.....	18
SECTION III: COMPÉTENCES ET RESSOURCES	
Actions de sensibilisation.....	20
Rechercher le concours des médias.....	21
Rechercher le concours des parlementaires.....	23
REMERCIEMENTS.....	24

Letter of Welcome from Dr. William F. Vendley and Dr. Mustafa Y. Ali

Small arms and light weapons are in a real sense weapons of “mass destruction.” Although small and light, they cause massive and widespread death and injury. Easy to use, conceal and maintain, they are the primary tools of violence in almost every conflict where the innocent suffer most.

Small arms afflict countries in conflict and those in peace. They are available long after violent conflicts have ended. From the theaters of wars in Somalia and DR Congo to the cities of Johannesburg, Nairobi and Lagos, they kill and maim people of all religions, social classes, and ethnicities.

In Africa where over 100 million small arms exist, their effects are devastating. In a vicious cycle, they are both a cause and effect of violence. They not only kill the innocent; they also maim, prolong conflicts, choke development and deepen poverty.

We must break this brutal cycle.

Religious leaders are a key. They are the heirs of powerful religious and moral traditions that know it’s profoundly wrong to flood populations with small arms. They know first hand the devastation of death, the shattering of families and the orphaning of children by small arms. They know the scandal of children—who should be in schools—being stocked with guns instead of books, paper and pens.

Multi-religious cooperation can strengthen the role of religious leaders in reducing these weapons. Working together, religious leaders can use their moral authority to call their communities to work together for the reduction of these lethal weapons. Their extended networks of grassroots congregations, women of faith and youth groups can become the frontlines of disarmament efforts.

This resource guide is intended to support religious leaders in their efforts to cooperate to reduce the threats of small arms and light weapons. It includes practical information about the proliferation and effects of these weapons across Africa. It also highlights the links between them and other problems such as poverty, the abuse of children and gender based violence. It places in the hands of religious leaders some of the major agreements that govern the trade and use of small arms.

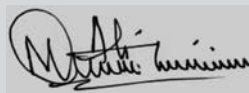
Finally, the guide contains helpful tools for conducting advocacy and other forms of action. It provides concrete examples of multi-religious cooperation that have helped to make a difference.

Diverse African religious traditions know—each in their own way—about the inviolable, “God-given” dignity of each person. Working to end the plague of small arms and light weapons is a religious duty, because these miserable weapons contribute so massively to the abuse of so many innocent people.

This guide is offered by *Religions for Peace* back to the religious leaders in Africa, with appreciation for their leadership in developing it and with confidence—borne out of experience—in their commitment and courage and the power of their multi-religious cooperation.

Sincerely yours,

Dr. Mustafa Y. Ali



Secretary General
Religions for Peace Africa

Dr. William F. Vendley



Secretary General
Religions for Peace International



Introduction

LE RÔLE DE LA RELIGION

Les communautés confessionnelles sont souvent en mesure de jouer un rôle important dans la lutte contre la prolifération et les conséquences des armes légères et de petit calibre. Parfois elles sont en première ligne des initiatives locales, mais à d'autres moments elles conduisent une action de sensibilisation de haut niveau sur cette question. En raison de leur proximité étroite avec la population, et parce qu'ils sont considérés comme étant la source de bien-être et de réconfort spirituels, elles jouent un rôle différent et plus aisément acceptable par rapport au rôle administratif joué par les organismes chargés de faire respecter la loi et les gouvernements. Les églises, les mosquées et d'autres lieux de culte ont souvent été utilisés comme lieux de collecte d'armes. Ces entités ont mis en place des projets de développement qui s'emploient à la réduction de la pauvreté et à ce titre réduisent la demande d'armes légères. Les communautés confessionnelles se portent au secours des victimes de la violence des armes à feu en prodiguant les soins médicaux et le soutien si nécessaires, tout en tendant la main aux auteurs de la violence par le biais de la réhabilitation et de la réintégration.

Religions for Peace offre une plate-forme multiconfessionnelle particulière pour un engagement et un exercice de responsabilités dont la portée dépasse les frontières et peut mobiliser les convictions personnelles et les expériences basées sur la foi ainsi que les groupes religieux concernés, dans le but de faire progresser le but du contrôle des armes légères.

“Conventional weapons are also instruments of death and oppression. Halting the spread of militarization and the commercial exploitation of developing countries by trade in arms leading to military and political dependency is a crucial part of our commitment to disarmament.”

— *Religions for Peace World Assembly Declaration, 1984*

COMMENT UTILISER CE GUIDE DES RESSOURCES

Ce guide des ressources est destiné à faire mieux comprendre aux responsables religieux et aux communautés et organisations religieuses, à tous les niveaux, les nombreux problèmes posés par les armes légères et de petit calibre, ainsi que les enjeux qui alimentent leur utilisation et leur commerce. Il a également pour fonction de placer cette question dans le contexte des autres problèmes auxquels nous sommes confrontés, et de montrer qu'en s'employant à relever certains des défis que posent les armes légères, nous pouvons aussi avoir un impact positif sur d'autres problèmes. Par ailleurs, même si ce guide est principalement axé sur l'Afrique, nombre de ses éléments sont applicables à d'autres régions du monde.

La première section fournit des informations et des définitions essentielles, ainsi que des liens vers d'autres enjeux tels que le développement, la santé et la problématique hommes-femmes. Cette section met également en exergue certains accords importants régissant le commerce des armes légères passés entre les États. La deuxième section distingue quatre types d'interventions en matière d'armes légères. Elles sont organisées pour nous aider à réaliser qu'une intervention peut se concevoir sous l'angle de la demande, de la disponibilité, de l'offre et de l'aide apportée aux victimes de la violence armée. Finalement, la troisième section prodigue des conseils utiles sur la manière de mener des actions à travers les actions de sensibilisation, la participation active des médias, la mobilisation de la jeunesse et l'éveil de la conscience du public.



SECTION I

À Propos des Armes Légères et de Petit Calibre (Alpc)

Dans les zones septentrionales du Kenya, les femmes ne sont pas en mesure d'accomplir efficacement leurs tâches quotidiennes en raison de leur crainte de la violence causée par les armes à feu. Elle entendent des coups de feu tout le temps. Les projets de développement dans la région sont au point mort. À titre d'exemple récent, mentionnons un projet d'approvisionnement en eau, visant à raccorder une pompe à une école située à proximité. Le projet est au point mort parce que, alors que les habitants essayaient de réparer une conduite d'eau, des bandits tuèrent 4 d'entre eux. Les personnes apportant de l'aide militaire et humanitaire sont tuées, laissant les êtres vulnérables encore plus vulnérables. Les armes légères illicites se trouvent en abondance et partout. Il ne s'agit pas seulement de vol de bétail—les gens perdent leur vie pour un rien.

Source : Boîte à outils sur les armes légères et de petit calibre, produite par le Groupe de travail œcuménique régional sur les armes légères pour l'Afrique de l'Est, Nairobi (2004).

LA PROLIFÉRATION ET SES CONSÉQUENCES

La circulation rapide des armes légères à travers le monde entier est de plus en plus difficile à repérer et a des conséquences de longue durée sur la sécurité humaine. Souvent les armes légères deviennent disponibles dans une région pour des raisons légitimes et légales liées à la sécurité nationale, au maintien de la paix ou à l'application de la loi. En réalité, la plus grande partie du commerce des armes est légitime et comptabilisée ; il s'agit d'un secteur d'activité bien établi et prospère. Comme d'autres secteurs, il est devenu de plus en plus mondialisé. La plupart des armes sont à présent assemblées à partir de composants provenant de nombreux pays. Le résultat de cette rapide expansion mondiale est que les armes, leurs composants et leurs munitions sont plus facilement détournées de leur destination prévue. Elles peuvent finir par se trouver dans des pays qui n'ont que peu de contrôle sur la façon dont elles seront utilisées. Les surplus ou les armes militaires insuffisamment surveillées trouvent des marchés dans les pays ravagés par la guerre ou en situation post-confliktuelle, ou bien elles sont volées et finissent dans les mains de groupes armés non étatiques ou de terroristes. Des courtiers en armes illégaux sont capables de manipuler les incohérences et les failles existant entre les législations nationales concernant le commerce des armes. Les armes légères peuvent passer de nombreuses fois entre les mains de détenteurs étatiques et celles de détenteurs privés

Une fois que les armes pénètrent dans une zone, elles peuvent y rester pendant de nombreuses années. Les armes à feu, en particulier, ont une durée de vie fonctionnelle de plusieurs dizaines d'années. Les armes légères changent instantanément la dynamique d'un conflit. Elles sont létales ; elles ont pour finalité de tuer. Elles peuvent transformer un simple argument en une tragédie, et peuvent être utilisées contre des civils cherchant à se protéger. Dans certains pays considérés comme étant en paix, le niveau de la violence causée par les armes légères peut être aussi élevé que dans les zones de guerre, et leur présence est un moyen reconnu par lequel survient la violence domestique.

Les armes légères et de petit calibre sont responsables de la majorité des morts en conflit liées au combat — un nombre estimé de 60 à 90 pour cent de toutes victimes directes d'un conflit sont tuées par des armes à feu. De grands nombres d'hommes, de femmes, de personnes âgées et d'enfants meurent indirectement à cause des conséquences des conflits armés sur l'économie, à cause des dommages irréparables causés aux infrastructures de santé et de sécurité, et à cause des maladies et de la famine. En outre, bien d'autres personnes encore deviennent des réfugiés ou déplacés dans le pays même, blessées ou victimes de violences. Les armes alimentent les conflits. Les conflits alimentent l'instabilité et la pauvreté.

La violence ne commence pas nécessairement avec une arme, mais elle augmente considérablement en présence des armes,

Les armes légères sont des armes personnelles qu'une seule personne peut faire fonctionner. Habituellement, elles comprennent les revolvers, les pistolets semi-automatiques, les fusils, les mitraillettes et les mitrailleuses légères. Une **arme de petit calibre** fait référence aux mitrailleuses lourdes, aux lance-grenades portatifs, amovibles ou montés, lance-missiles antichars et antiaériens portatifs, et aux mortiers de calibre inférieur à 100 mm.

particulièrement dans des environnements déjà volatils, où règnent la pauvreté, la méfiance ou l'injustice.

LE CONTEXTE AFRICAIN

La prolifération des armes légères est particulièrement dévastatrice en Afrique, où les mitrailleuses, les fusils, les grenades, les pistolets et autres armes légères ont tué et déplacé de nombreux civils dans l'ensemble du continent. Ces armes ont été utilisées dans des conflits meurtriers au Soudan, en Ouganda, au Sierra Leone, au Rwanda, en Angola, dans la République démocratique du Congo, en Somalie et dans d'autres pays africains. Elles sont fréquemment recyclées de pays à pays, et leur possession est transférée entre combattants, membres des forces de sécurité et profiteurs de guerre. En **Afrique centrale et en Afrique de l'Est**, de nombreuses vies ont été perdues en raison de conflits et de leurs conséquences connexes. Les guerres irrégulières qui ont été fréquentes dans cette région au cours des dernières décennies sont efficacement alimentées par cette sorte d'armes, qui sont aisément disponibles et parfois coûtent moins cher que des produits alimentaires. En 1994, un conflit intra-ethnique au Rwanda a abouti au meurtre de plus de 800.000 personnes, la plupart au moyen d'armes légères, y compris des machettes. On estime qu'environ 300.000 civils ont également perdu leur vie de la même manière au Burundi. Toutefois, l'offre d'armes en provenance de l'étranger à la fois aux gouvernements et aux groupes rebelles continue de s'accroître dans le cadre de transactions illégales, régies par aucun contrôle ou très insuffisamment contrôlées. Les armes légères qui existent déjà au niveau infra-régional sont facilement fourguées de chaque côté des frontières—les frontières entre le Cameroun, le Tchad et la République centrafricaine ayant été spécifiquement identifiées comme des zones de prolifération élevée. Les armes légères et de petit calibre sont largement

disponibles en **Afrique australe**. Les conflits civils et entre les États intensifient la demande d'armes légères et créent une réserve d'armes pouvant être utilisées tant pour commettre des crimes violents que pour alimenter les conflits. La plupart de ces armes ont été transférées au cours de la Guerre froide, mais d'autres sont originaires de la région même. L'Afrique du Sud maintient une industrie de taille non négligeable de production d'armes. Par ailleurs, l'enjeu présent comporte un autre aspect —la signification culturelle du AK-47 pour les peuples anciennement colonisés d'Afrique australe. Après des décennies d'utilisation par les mouvements anticolonialistes et anti-apartheid, cette arme puissante en est venue à être associée avec la libération. Une silhouette de cette arme à feu figure de manière proéminente sur le drapeau mozambicain. Les chants de liberté issus des luttes contre le règne de la minorité en Namibie, en Afrique du Sud, au Zimbabwe et en Angola font souvent l'éloge des vertus du AK-47 et de celles des combattants qui les portent. Reconnaissant les problèmes causés par sa prolifération, de nombreux pays participent à une action coordonnée, principalement dans le cadre de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Les 8 millions d'armes légères qui circulent selon les estimations dans l'ensemble de **l'Afrique de l'Ouest** jouent un rôle central dans le développement de l'instabilité. La demande d'armes légères en Afrique de l'Ouest est motivée par une faible gouvernance, l'insécurité et la pauvreté. L'offre vient principalement de sources extérieures. Elles ont été utilisées à l'occasion de vols à main armée, de querelles intra- et intercommunautaires, de guerres locales, d'insurrections armées, d'activités de rébellion armée et d'actes de terrorisme. Elles sont utilisées pour faciliter le trafic de drogue, la contrebande et d'autres formes de criminalité de cet ordre. Globalement, les armes légères maintiennent un état général de peur. En conséquence des conflits armés dans la région, de nombreuses personnes ont été tuées, de nombreuses autres ont été déplacées ou sont devenues réfugiées et des propriétés ont été détruites. Chaque pays de l'Afrique de l'Ouest a connu une violence à grande échelle dans laquelle les armes légères étaient un facteur.

QUELQUES FAITS EN UN CLIN D'OEIL

- Il y a approximativement 640 millions d'armes légères dans le monde—une pour dix habitants de la Terre entière.
- Près de 60 pour cent des armes à feu du monde entier sont entre les mains de citoyens privés.
- 8 millions de nouvelles armes à feu sont fabriquées chaque année par au moins 1249 entreprises dans 92 pays.
- Chaque année, au moins 1 million d'armes à feu sont volées ou perdues à travers le monde.
- Selon l'enquête sur les armes légères, les dépenses militaires en Afrique subsaharienne se sont accrues de 47 pour cent au cours de la fin des années 1990, alors que l'espérance de vie a baissé, passant de 50 ans à 46 ans.
- Plus de 500.000 personnes sont tuées par des armes légères chaque année.



Caractéristiques des armes légères

Faible coût et large disponibilité: Les armes légères sont des instruments de guerre à faible coefficient de technologie, en termes relatifs, et en raison d'une demande entraînée par les États, il existe bien au delà de 600 fournisseurs dans le monde entier. Avec plus de 550 millions d'entre elles en circulation—qu'elles soient de production récente, liquidées par des armées en réduction d'effectifs ou déplacées de conflit en conflit—les armes légères sont peu onéreuses et facilement disséminées.

Létalité accrue: La disponibilité accrue des fusils d'assaut de guerre à tir rapide, des pistolets automatiques et des mitraillettes, ainsi que leur distribution à des acteurs non-étatiques fournit à de tels acteurs une puissance de feu dépassant souvent celle de la police ou des forces armées. L'adoption d'une technologie nouvellement disponible dans les roquettes tirées à l'épaule, les mortiers et les armes antichars légères a amplifié la présence des factions combattantes dans les conflits civils.

Simplicité et durabilité: Les armes légères sont faciles à entretenir, demandent peu de soutien technique et peuvent durer plusieurs dizaines d'années. Leur utilisation efficace n'exige pratiquement pas de formation, ce qui accroît considérablement leur usage dans des conflits impliquant des milices officieuses et des enfants.

Portabilité: La circulation des armes légères est extrêmement difficile à repérer ou à suivre. Les armes légères et de petit calibre peuvent être portées par un simple soldat ou un véhicule léger, elles sont facilement expédiées ou introduites en contrebande dans les zones de conflit et peuvent être efficacement cachées à l'intérieur de chargements et d'entrepôts licites ou en plein air, souvent dans les climats les plus rudes.

Utilisation militaire, policière et civile: À la différence des armes conventionnelles majeures, les armes légères et de petit calibre franchissent la ligne qui sépare les forces armées et la police de la population civile. Dans de nombreux pays, on a constaté un accroissement considérable du nombre et de la taille des milices privées et des sociétés de protection qui, dans de nombreux cas, sont équipées d'armes de catégorie militaire.

COMPRENDRE LES CONNEXIONS

La prolifération des armes légères et de petit calibre a des conséquences de grande ampleur et influe sur de nombreux autres problèmes auxquels les nations et les sociétés sont confrontées. Parfois ces connexions sont tellement entrelacées qu'il peut s'avérer difficile de déterminer isolément si les armes constituent la source du problème ou simplement un symptôme d'autres enjeux. La compréhension de certaines de ces connexions est un premier pas important pour réduire les difficultés inhérentes au changement.

Armes Légères et Développement

Le développement durable est une combinaison de croissance économique et de progrès social répondant aux besoins du temps présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Il est d'autre part indéniablement tributaire des problèmes liés aux armes légères et à la violence armée. Les armes légères affectent le développement de la façon la plus fondamentale parce qu'elles sont les instruments des conflits. Durant un conflit, les ressources physiques et humaines sont détruites ; les itinéraires de transit ou les zones fertiles sont bloquées ou détournées ; et parfois, les industries nationales sont corrompues ou bien les groupes armés font main basse sur elles. Les agences d'aide étrangères et les investisseurs étrangers sont découragés de mettre à exécution des projets essentiels et leur soutien. Tout ceci fragilise, interrompt ou empêche le développement. Au Darfour, par exemple, la sécurité s'est rapidement détériorée en 2005 lorsque les forces armées ont terrorisé les civils. Des nombreuses organisations de développement ont retiré des milliers de membres de leur personnel qui avaient fourni des services de base d'importance cruciale aux citoyens déplacés. Le coût des conflits sur le développement de l'Afrique a été d'environ 300 milliards de dollars entre 1990 et 2005, selon une étude récente d'Oxfam International, IANSA et Saferworld. Le rapport indique qu'en moyenne, une guerre, une guerre civile ou une insurrection réduit une économie d'un pays africain de 15 pour cent. Le continent perd en moyenne 18 milliards de dollars par an en raison des conflits armés. Dans la moitié des pays se relevant d'une guerre, les conflits reprennent partiellement en raison de l'inadéquation des programmes de développement post-conflituel et de réintégration, et la disponibilité des armes encourage cette régression. Dans des sociétés post-conflituelles,

de grands nombres d'anciens combattants inondent le marché du travail, mais en fin de compte seulement pour découvrir un manque d'opportunités économiques. D'ex-soldats, généralement encore armés, se tournent souvent vers la criminalité comme leur seul moyen de survie. Les Nations Unies, les gouvernements et les agences d'aides établissent plus fréquemment un lien entre le développement et le désarmement dans le cadre de l'élaboration de leurs programmes. La plupart concentrent leurs efforts sur le changement des attitudes et des comportements d'utilisateurs potentiels d'armes légères afin de réduire la demande d'armes. D'autres projets adoptent une approche pragmatique étroitement liée à la collecte et à la destruction d'armes, souvent contre des incitations au développement, dans le but d'empêcher leur recirculation. Au Sierra Leone, par exemple, les groupes ancrés dans les communautés locales et les groupes confessionnels ont aidé le gouvernement et les Nations Unies à mettre à exécution un programme « Armes contre développement » au moyen duquel les armes sont échangées contre des incitations au développement enracinées dans les communautés locales.

Armes Légères et Santé Publique

La santé publique peut être sérieusement affectée par la prolifération et l'utilisation abusive d'armes légères. Considérez que la violence mène aux blessures ; les blessures requièrent des soins et lorsque les blessures sont généralisées, il est alors inévitable que les systèmes de santé publique dans les pays en développement deviennent submergés. Considérez également que le fait de s'occuper des victimes de la violence armée peut détourner les ressources médicales des malades et de ceux qui ont besoin d'autres formes d'attention. Le coût des soins médicaux pour ces individus peut s'avérer écrasant et, pour certains, peut durer toute la vie. Par ailleurs, il n'est pas rare que les groupes armés ciblent les professionnels de la santé, les hôpitaux, les ambulances et les cliniques. Dans de nombreuses zones de conflit, les itinéraires de transport utilisés pour la distribution de vivres et de médicaments ne sont pas sûrs en raison de la prolifération ou de la menace d'armes légères, et les systèmes d'assainissement et de purification de l'eau tombent en panne, ce qui se traduit par des flambées de maladies telles que le choléra.

Armes Légères et Problématique Hommes-Femmes

La prolifération des armes légères et de petit calibre, particulièrement les armes à feu, contribue à l'inégalité entre les

sexes et à la violence envers les femmes dans le monde entier. Les hommes sont les principaux utilisateurs et les principales victimes des armes à feu, mais les femmes deviennent continuellement les victimes de ces armes, de façon disproportionnée. Dans des zones de conflit et post-confliktuelles, les femmes et les filles souffrent de diverses conséquences préjudiciables liées à la menace et à l'utilisation abusive des armes légères. Par exemple, la violence sexuelle telle que le viol, l'esclavage sexuel et la fécondation forcée—des tactiques courantes de la guerre—surviennent habituellement le canon sur la tempe. Au cours du conflit armé dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), des dizaines de milliers de femmes et de filles ont été violées et victimes d'agression sexuelle aux mains de forces combattantes bien armées. Dans le camp de réfugiés de Dadaab au nord du Kenya, 75 pour cent des viols et agressions sexuelles signalés se sont produits aux mains d'assaillants armés. De façon significative, la violence armée a des retombées socioéconomiques dont les femmes font l'expérience différemment des hommes. Elles deviennent les soutiens de famille essentiels dans une famille dans laquelle leurs parents de sexe masculin sont tués ou mutilés en combat, mais elles conservent également leur rôle de dispensatrices de soins. De manière disproportionnée, les femmes sont affectées par les préjudices portés aux services de santé, éducatifs et à d'autres services sociaux. Même en temps de paix, les femmes restent sujettes à la violence et à l'intimidation, souvent dans leurs propres foyers. Les femmes sont bien plus susceptibles de se faire tirer dessus au moyen d'une arme légalement détenue par quelqu'un qu'elles connaissent bien plutôt que par un assaillant anonyme. Une arme à feu multiplie le risque de mort par 12, en comparaison avec d'autres moyens de violence. Toutes les six heures en Afrique du Sud, une femme est abattue par son partenaire actuel ou ancien. Dans de nombreux pays, les femmes ont résolument assumé des responsabilités dirigeantes dans la lutte contre la violence par armes à feu, par le biais de programmes de sensibilisation et de collecte des armes à feu, en faisant pression auprès des gouvernements pour la réforme de la législation sur les armes, et elles ont apporté leur concours à un certain nombre d'initiatives créatives et courageuses. En dépit de ces efforts, les femmes sont encore sous-représentées dans les processus de prise de décision. À cet égard, la Résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, passée en octobre 2000, a représenté une importante étape en avant. Elle marque la première fois que le Conseil de sécurité a traité de la question de l'impact disproportionné et tout à fait particulier

des conflits armés sur les femmes. La Résolution a reconnu les contributions sous-évaluées et sous-utilisées fournies par les femmes en faveur de la prévention des conflits, du maintien de la paix, du règlement des conflits et de la consolidation de la paix, et elle a souligné l'importance de leur participation égale et entière en tant qu'agents actifs au service de la paix et de la sécurité.

Les Armes Légères et Les Jeunes

Les enfants sont particulièrement et exceptionnellement vulnérables à la prolifération et à l'utilisation abusive des armes légères. Pour des raisons évidentes, ils ont moins de défenses contre les attaques armées et sont davantage susceptibles d'être kidnappés ou blessés. Psychologiquement, une exposition précoce à la violence engourdit la sensibilité des personnes à cette même violence. Cet état de fait peut s'avérer une influence clé sur la décision d'un enfant de devenir un combattant, ou d'utiliser une arme dans une phase ultérieure de sa vie. Les conséquences de ceci sur une génération de jeunes gens peuvent avoir une grande influence sur le développement d'une nation. Le traumatisme que provoque la violence armée détruit les structures familiales et perturbe la fourniture de services de première nécessité dont dépendent les enfants. Parmi ces services figurent l'assistance alimentaire, la récolte de la nourriture ou les soins de santé. Ceci affecte également l'éducation. Les écoles ne peuvent pas fonctionner comme elles le devraient et parfois elles deviennent des cibles pour les groupes armés à la recherche de recrues parmi les enfants. En général, le déplacement de populations qui parfois accompagne les conflits rend les enfants plus susceptibles à la maladie, à la violence, au recrutement militaire ou aux agressions sexuelles. Dans au moins 20 pays du monde entier, les enfants sont des participants directs à la guerre. Des centaines de milliers d'enfants, privés de leur enfance et souvent soumis à de terribles violences, servent en tant que soldats, souvent pour des groupes armés non-étatiques. Ces jeunes combattants participent à tous les aspects de la conduite contemporaine de la guerre. Ils manient des AK-47 et des M16 en première ligne lors des combats, servent de détecteurs humains de mines, participent à des missions suicide, portent l'approvisionnement et agissent en tant qu'espions, messagers ou guetteurs. Certains de ces enfants sont kidnappés lorsqu'ils sont à l'école et sont forcés à s'enrôler, une activité facilitée par l'affaiblissement des structures familiales et sociales, et, naturellement, par la peur de leurs kidnappeurs qui exhibent leurs propres armes. Qui plus est, lorsqu'il y a peu d'opportunités d'emploi disponibles, l'option d'être au service d'une milice ou

d'une armée et d'appartenir à quelque chose est plus attrayante qu'elle le serait dans une situation différente. Dans la tendance à utiliser des enfants soldats, on observe l'intersection tragique de la prolifération des armes légères et les défis du développement. Pour conclure sur une remarque positive, notons que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de nombreuses autres organisations ont lancé des programmes destinés à enseigner aux adolescents le danger des armes légères et les alternatives à la violence armée dans de nombreux pays de toute l'Afrique. Les projets combinent l'éducation fondamentale sur la sécurité des armes à feu avec le développement des responsabilités dirigeantes, la formation professionnelle et les techniques du règlement des conflits, pour donner aux garçons et aux filles de véritables alternatives à des vies de violence et de peur.

Armes Légères et Criminalité

Les armes sont-elles à l'origine de la criminalité ? Ou bien, est-ce que la criminalité perpétue l'usage des armes ? La réponse n'est pas facile et peut-être varie-t-elle selon la diversité des lieux, mais ces deux notions sont fortement interconnectées. À l'évidence, elles sont utilisées dans de nombreuses activités criminelles à la fois par les individus et par la pègre. En outre, là où existent la pauvreté et le désespoir de se procurer de la nourriture et d'autres ressources, le faible coût des armes facilite l'appropriation de ces produits au moyen de la force et de l'intimidation. Il a été observé dans différentes études que dans certaines parties de l'Afrique, cela revient moins cher d'acheter une arme que d'acheter un morceau de pain. La criminalité armée est plus courante dans les environnements urbains et elle est encore un fléau dans certains pays qui pourraient autrement être considérés en situation de paix. La section précédente observait déjà la vulnérabilité de la jeunesse en armes dans un conflit armé, mais bien trop souvent, les jeunes gens sont ceux qui sont les plus vulnérables à utiliser des armes et à s'adonner à la criminalité, ce qui peut englober toutes sortes de cas de figure, depuis le vol de nourriture ou d'argent jusqu'à l'acte de se joindre à un gang. Il existe également une autre dimension. Les jeunes gens sont les utilisateurs principaux d'armes dans les actes criminels, et, par conséquent, sont également souvent les victimes. La mort et les blessures de tant de jeunes gens font obstacle au développement en entraînant les conséquences suivantes : la réduction du nombre de personnes instruites entrant dans la population active ; le détournement des ressources affectées aux autorités chargées de faire respecter la loi ; finalement, la nécessité de porter assistance

à ceux qui deviennent handicapés à cause de la violence au moyen d'armes à feu. Créer des opportunités d'emploi et enseigner que la criminalité et l'utilisation des armes ne sont pas le bon chemin à suivre dans la vie sont les deux actions les plus importantes que l'on peut entreprendre pour corriger cette situation.

RÉGLEMENTER LES ARMES LÉGÈRES AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL

En reconnaissant que les armes acquises à des fins de sécurité nationale peuvent être détournées et abusivement utilisées pour accroître la pauvreté ou la souffrance, les gouvernements peuvent travailler de manière étroitement coordonnée à s'orienter vers une approche de la non prolifération et du désarmement fondée sur la sécurité humaine. On ne pourra jamais parvenir à interdire la plupart des armes légères, mais il est tout à fait possible de mettre en place des accords plus stricts concernant leur utilisation, leur réglementation et leur commerce, accords qui éloigneront les armes légères de leurs utilisateurs abusifs et en empêcheront le transfert illicite et le détournement. Voici un aperçu de ces accords.

Le Programme d'Action des Nations Unies (2001)

Après de nombreuses enquêtes préliminaires à propos de l'impact des armes légères sur les populations civiles et les sociétés du monde entier, les Nations Unies ont organisé une conférence en 2001. La finalité de cette conférence était de décider des mesures que les nations devraient prendre pour empêcher le commerce illicite des armes légères. Les organisations non gouvernementales ont participé en présentant des éléments d'information sur la difficulté de distinguer les transferts légaux des transferts illégaux et en lançant un appel à un durcissement des contrôles envers les revendeurs d'armes à la fois étatiques et non étatiques. Le résultat de la conférence de 2001 fut un « Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects » (POA). Le POA illustre le fait que le problème des armes légères transcende les frontières politiques et que les solutions doivent être multilatérales et de multi-niveaux. Voici certains des engagements majeurs du Programme d'action des Nations Unies :

- Faire de la production/possession d'armes à feu une infraction criminelle.

- Établir une agence de coordination nationale sur les armes légères.
- Identifier et détruire les stocks de surplus d'armes.
- Tenir une comptabilité des armes à feu détenues officiellement.
- Émettre des certificats d'utilisateur final pour les exportations/le transit.
- Désarmer, démobiliser et réintégrer (DDR) les ex-combattants, ce qui inclut la collecte et la destruction de leurs armes.
- Marquer les armes à feu dans leur lieu de fabrication à des fins d'identification et de repérage.
- Tenir des registres de fabrication des armes à feu.
- Inclure les organisations de la société civile dans les efforts visant à empêcher la prolifération des armes légères.

Le POA comporte un certain nombre de faiblesses. Spécifiquement, il n'a pas force exécutoire et n'indique pas comment réglementer les armes légères parmi les populations civiles. Il ne prend pas davantage en considération les acteurs non étatiques, l'utilisation abusive des armes par les fonctionnaires d'État, le rôle des considérations sur la santé publique et la problématique hommes-femmes ou les droits de l'homme.

Convention de la Cedeao Sur Les Armes Légères et de Petit Calibre, Leurs Munitions et Autres Matériels Connexes

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a pris la tête de l'élaboration de stratégies destinées à contrôler la dissémination et l'utilisation abusive des armes légères en Afrique. En 2006, les États membres ont signé une Convention sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes. Il s'agit d'un document ayant force d'obligation qui a été précédé par le Moratoire de la CEDEAO. Il est entré en vigueur en septembre 2009. Voici certains points saillants de la Convention :

- une interdiction des transferts internationaux d'armes légères (à l'exception de celles qui sont utilisées pour les besoins légitimes de l'auto-défense, ou pour des opérations de soutien de la paix)
- une interdiction sur les transferts d'armes légères à des

Pourquoi Les Réglementations Internationales Sont Importantes

Plus de 150 réfugiés ont été tués lors d'une attaque perpétrée contre le camp de transit de Gatumba au Burundi le 13 août 2004. Des papiers à cartouches récupérés sur la scène du massacre avaient été estampillés au moyen de codes identifiant leur fabricant ou le pays de fabrication, ainsi que l'année de production. Si des normes internationales relatives au marquage, à la tenue de registres et au repérage des armes légères avaient été en place et appliquées, il aurait été possible d'identifier la phase durant laquelle ces armes ont été détournées et ont atterri entre les mains des groupes armés ayant perpétré le massacre. L'élaboration et la mise en œuvre de telles normes empêcheront de futurs détournements.

acteurs non-étatiques qui ne sont pas autorisés par l'État membre importateur

- des procédures de partage de l'information
- un système de réglementation rigoureux destiné à quiconque souhaite posséder des armes légères
- de solides normes de gestion, pour assurer la sécurité des stocks d'armes

La Convention attire l'attention sur les perspectives de la problématique hommes-femmes et la fabrication locale d'armes légères et de petit calibre. La Convention a conduit à la création du Groupe des armes légères de la CEDEAO, responsable des questions de politiques relatives à la Convention. Le Programme des armes légères de la CEDEAO (ECOSAP) a également été créé en 2006 à titre de programme quinquennal de développement des capacités basé au Mali.

Le Protocole de Nairobi

En 2004, 11 États ont signé le Protocole de Nairobi, un document à force d'obligation qui renforce la Déclaration de Nairobi de 2000 et engage les États signataires à prendre des mesures concrètes, notamment l'enregistrement obligatoire des armes à feu et une interdiction sur la détention par les civils de fusils d'assaut de guerre (tels que le AK-47), pour s'employer à résoudre les problèmes causés par les armes légères dans les régions des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique. Le document oblige ces pays à incorporer des dispositions dans leur législation



nationale, notamment les dispositions suivantes :

- une interdiction de la détention par les civils de fusils automatiques et semi-automatiques
- l'enregistrement de toutes les armes à feu
- la réglementation de l'entreposage des armes à feu et des tests de compétence pour les propriétaires prospectifs
- des restrictions sur le nombre d'armes à feu qu'une personne peut détenir
- une interdiction de mettre en gage les armes à feu
- des normes uniformes minimales réglementant la fabrication, le contrôle, la possession, l'importation, l'exportation, le transit, le transport et le transfert des armes légères
- un marquage et une identification standardisés des armes légères
- la réglementation des sociétés de protection
- des peines sévères et uniformes pour la possession d'une arme à feu sans permis

Le Protocole est suivi et mis en œuvre par un Secrétariat connu sous le nom de Centre régional des armes légères (RECSA), qui travaille activement avec la société civile.

Le Protocole de la SADC Sur Les Armes à Feu, Les Munitions et Matériels Connexes

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a adopté un protocole visant à contrôler la circulation des armes légères et de petit calibre dans l'infra-région, appelé le Protocole de

la SADC sur les armes à feu, les munitions et matériels connexes. Il est entré en vigueur en 2004. Le but principal de ce Protocole est d'empêcher, de combattre et d'éliminer la fabrication illicite d'armes à feu, de munitions et autres matériels connexes, et de réglementer l'importation et l'exportation d'armes légères légales. Parmi les dispositions du Protocole figurent la normalisation de la législation sur la détention privée, et l'harmonisation de la tenue de registres sur les armes à feu détenues par les États, en même temps que la destruction des surplus d'armes détenus par les États. Il comprend également la réglementation des courtiers et des dispositions pour le marquage des armes et la tenue de registres.

Lois Nationales

Pour pouvoir entrer en vigueur, les accords susmentionnés nécessitent une législation nationale, et il est encore plus utile que ces lois soient harmonisées entre les États. Même s'ils ne sont pas partie prenante d'un accord au niveau infra-régional, les gouvernements devraient prendre des mesures pour s'assurer d'un usage et d'un commerce responsables, et instituer des programmes visant à réduire la quantité d'armes en circulation. Ces buts peuvent être atteints de diverses manières. Le fait de limiter l'accès des civils aux armes inappropriées et d'instituer des procédures d'octroi de licences—similaire à celles qui régissent les permis de conduire—constitue un pas en avant fondamental, comme le sont également l'entreposage en sûreté des armes légères, le marquage et l'enregistrement d'armes à feu de fabrication récente, l'enregistrement de toutes les armes à feu au nom de leurs propriétaires et le fait de jouer un rôle plus important dans tous les aspects du commerce international.

SECTION II

Faire Face au Problème des Armes Légères et de Petit Calibre

Imaginez la durée de vie d'une arme à feu. Elle est fabriquée quelque part dans un pays développé considéré comme étant en paix, et achetée légalement par un autre pays pour la défense nationale. Ce pays est considéré « en développement », et seulement cinq ans auparavant était entraîné dans un conflit civil. L'arme à feu tombe en la possession des forces étatiques. Toutefois, des responsables corrompus pillent les stocks contenant l'arme pour un profit personnel. Pour une somme rondelette, elle est vendue à un petit groupe armé qui opère en dehors de la loi et exploite le mécontentement populaire pour renverser un jour le gouvernement. Ce groupe a découvert qu'il était facile de jouer sur les peurs et l'ignorance des habitants des petits villages et des petites villes pour recruter des membres. Soudain, cette arme à feu est à présent utilisée dans des viols et des agressions. Comment peut-on s'assurer que ceci n'arrivera plus jamais ? Une réponse rapide serait de durcir les réglementations et procédures du commerce des armes. Une autre réponse serait de s'employer à résoudre la corruption gouvernementale. Quelqu'un d'autre pourrait suggérer que le fait d'éduquer les gens et de leur fournir un emploi assurerait que ces armes n'auraient aucune chance d'être utilisées abusivement. Il n'y a pas de réponse facile à la question des armes légères et de petit calibre. Les sections suivantes illustrent ce point en soulignant et en suggérant plusieurs actions et perspectives possibles, concernant notamment la demande, la disponibilité et l'offre d'armes, ainsi que la nécessité d'aider les blessés et de réconcilier les communautés et les nations qui sont divisées.



RÉDUIRE LA DEMANDE : INVERSER LA CULTURE DE LA VIOLENCE

De toutes les activités susmentionnées, il a souvent été dit que la réduction de la demande ou des raisons d'utiliser des armes, est l'activité qui est le plus orientée vers les personnes et les communautés. Nombreux sont ceux qui ressentent que travailler à réduire la demande est une manière plus facile et plus accessible d'apporter son concours. Les institutions religieuses ont beaucoup à contribuer dans le cadre de ce travail. Elles ont un potentiel unique de transformer les attitudes du public, de façonner les valeurs partagées par les communautés locales et de devenir une voix publique contre la violence armée. Comprendre la source de la demande d'armes est le point de départ de toute action. Parfois, on peut faire remonter l'origine de la demande d'armes à la peur de la violence, cas de figure dans lequel les armes sont perçues comme un moyen de renforcer sa sécurité personnelle. Certaines personnes choisissent les armes à feu ou d'autres armes pour réaffirmer leur valeur personnelle et assurer leur sécurité, mais alors

GROS PLAN :

Prise de conscience du problème des armes légères et de petit calibre par l'entremise des Églises du Burundi

En août 2007, DanChurchAid (DCA) et le Conseil National des Églises du Burundi (NCBC) ont élaboré une documentation en vue d'éduquer les communautés locales sur les risques de la possession d'ALPC et ont formé les dirigeants religieux à diffuser les messages. L'activité visait à « désarmer l'esprit » afin de recueillir le soutien du public pour la campagne nationale de désarmement. Après six mois, 40.000 personnes avaient participé aux sessions de prise de conscience du problème des ALPC, et cette activité a désormais été incorporée dans les activités quotidiennes des églises.

GROS PLAN :

Le Comité Œcuménique Pour la Paix et le Développement en Ouganda

Les dirigeants religieux de l'Ouganda ont été les initiateurs et les fondateurs du Comité œcuménique pour la paix et le développement de l'Ouganda (EPDC) avec une représentation dans trois sous-comtés. Après avoir entrepris une formation ayant trait au règlement des conflits, aux enjeux et au suivi relatifs aux armes légères et à la défense de la cause, l'EPDC est reconnu par la police locale et par les édiles locaux pour son action d'éveil des consciences. Cinq dirigeantes ont d'autre part été choisies à partir de chaque paroisse et formées à la consolidation de la paix et à la prise de responsabilités pour établir l'organisation « Lien entre les femmes pour la paix » (Women's Peace Link). À travers ces activités et un partenariat exemplaire avec la police, l'EPDC a établi avec succès une structure collaborative dans laquelle tous les enjeux relatifs aux armes ont été intégrés dans des communautés locales que l'on a dotées des moyens nécessaires de participer à assurer leur propre sécurité. Non seulement la criminalité a-t-elle été réduite, mais il existe un plus grand sens de sécurité dans des communautés locales dont la notoriété était fondée sur le nombre de meurtres attribués aux armes à feu.

d'autres entrent en possession d'armes pour leur propre protection. Ce choix facilite une culture de la violence dans laquelle l'utilisation des armes à feu ou d'autres armes est légitimée et considérée comme socialement acceptable. Il existe un lien dangereux entre les questions de masculinité et de force. De médiocres conditions socioéconomiques sont une deuxième raison expliquant cette demande. Comme c'est souvent le cas, les communautés locales les moins développées sont malheureusement les plus violentes, les plus susceptibles d'utiliser des armes et de manifester une plus importante demande de ces armes. Lorsqu'il y a du chômage, peu d'opportunités et peu d'éducation, il est facile de s'engager dans des activités criminelles par nécessité. Ceci est vrai pour les sociétés de nombreuses nations, qu'elles soient développées ou en développement, en guerre ou en paix.

Les programmes ou les initiatives ciblant la réduction de

la demande sont parfois liés au règlement des conflits, au développement des communautés locales, aux opportunités d'emploi, à la consolidation de la paix et aux programmes destinés à la jeunesse. Parfois ces autres éléments sont des effets secondaires bienvenus, mais d'autres fois c'est l'inverse. L'établissement de programmes d'éducation en faveur de la paix peut mener à une plus large prise de conscience par le public des alternatives pacifiques et en fin de compte peut entraîner un changement d'attitude qui conduira au désarmement volontaire et à la dissolution d'une culture de violence. La réduction de la demande n'est pas une tâche facile. Toutefois, les dirigeants religieux et les communautés religieuses figurant souvent parmi les groupes locaux les plus influents et ceux qui inspirent le plus la confiance, ils peuvent jouer un rôle actif et important dans la réconciliation et le développement de la confiance au sein des communautés locales.

Questions en vue de la réflexion :

- Combien d'armes légères sont-elles utilisées dans votre communauté locale ? Pourquoi sont-elles utilisées et qui les utilise ?
- Quelles sont les sources de l'insécurité pour les individus dans votre réseau religieux ?
- Quelles sont les attitudes de votre communauté locale et/ou de votre réseau religieux envers la violence, le conflit armé et l'utilisation des armes ? L'atténuation de ces problèmes rencontrera-t-elle une résistance ou un appui ?
- À travers quelles méthodes ou activités pouvez-vous promouvoir l'éducation pour la paix et le règlement des conflits ?
- Quelle valeur la religion peut-elle ajouter aux programmes existants qui sont axés sur la réduction de la demande d'armes légères ?
- Y a-t-il d'autres personnes dans votre réseau religieux ou dans votre communauté religieuse avec lesquelles vous pouvez travailler ? Est-il bénéfique d'engager le dialogue avec des communautés extérieures dans le but de surmonter les incompréhensions mutuelles et les sources de conflit ?

- Les gouvernements de votre région ont-ils une compréhension adéquate de la prolifération des armes, de la gestion des conflits et de la demande d'armes ? Quelles politiques existent-elles et qu'est-ce qui est nécessaire ?

Actions à entreprendre :

- Identifier les sources de la demande pour les armes légères dans votre communauté locale ou votre région. S'entretenir avec les utilisateurs d'armes légères pour mieux comprendre leur motivation et à quelles difficultés vous serez confronté(e).
- Condamner l'utilisation des armes légères à partir de principes moraux et théologiques.
- Enseigner aux personnes la valeur et la dignité de la vie humaine.
- Sensibiliser les communautés locales à propos des dangers de la prolifération d'armes légères et, pour les personnes qui se trouvent dans des zones exposées aux conflits, à propos de la nécessité de la négociation.
- Renforcer le sentiment de valeur personnelle et les rôles sociaux positifs chez les individus, spécialement les enfants et les jeunes gens, et particulièrement les garçons.
- Aider les communautés locales à rechercher des moyens alternatifs d'existence en lançant ou en appuyant des programmes de développement adaptés aux réalités et des projets générateurs de revenus.
- Conduire régulièrement des ateliers et des sessions, notamment la formation à la gestion des conflits et un intergroupe direct de consolidation de la paix, améliorant la capacité des membres de votre communauté locale à régler pacifiquement les conflits.
- Collaborer avec les écoles et les enseignants.

RÉDUIRE LA DISPONIBILITÉ : COLLECTE DES ARMES ET ZONES SANS ARMES À FEU

S'employer à résoudre la question de la demande est un défi plus difficile à relever si les armes restent aisément disponibles à l'utilisation ou à la vente. Une société comptant globalement moins d'armes verra naturellement se réduire le risque qu'elles soient détournées et utilisées, et cette réduction contribuera à développer la confiance en l'État de droit. Par conséquent, la réduction de la disponibilité va de pair avec les efforts visant à infléchir la demande.

L'une de ces étapes consiste en des **programmes volontaires de collection/destruction des ALPC**, à travers lesquels les gouvernements responsables, la société civile et/ou les organisations internationales persuadent les individus ou les groupes de remettre volontairement les armes légales et/ou illégales qui ne sont pas nécessitées à des fins de sécurité nationales ou internes et peuvent s'avérer dangereuses ou non désirées. Ces programmes offrent l'opportunité d'améliorer la sécurité d'une région.

Pour cette raison, ils constituent un instrument important dans le règlement des conflits, mais ils ont également été appliqués avec succès dans de nombreuses situations post-confliktuelles ou dans des sociétés qui connaissent des niveaux élevés de criminalité armée et de violence sociale.

La destruction des armes collectées doit être entre les églises, les temples et les mosquées ont été le site de la collecte volontaire et réussie des armes légères. Souvent les civils se montrent davantage prêts à remettre leurs armes à des leaders religieux

Gros Plan : Forger des Socs à Partir des Épées au Mozambique

Le Mozambique a été en proie à une guerre civile pendant 16 ans, période au cours de laquelle les armes de type militaire étaient largement disponibles dans le pays en vue d'armer les deux principales factions en guerre. Dans l'espoir de réduire le nombre d'armes en circulation, en 1992 le Conseil Chrétien du Mozambique (CCM) a lancé « Épées transformées en socs », un programme volontaire de collecte des armes dans le cadre duquel les armes étaient échangées contre des outils et des machines, depuis les outils de charpenterie jusqu'aux piolets, aux bicyclettes, aux machines à coudre, aux charrues et aux tracteurs. Il est entièrement dirigé par le CCM et il n'y a pas de présence policière ou politique aux sites urbains de collecte. Dans les zones rurales, néanmoins, des officiers de police sont souvent présents pour prendre en charge la destruction des explosifs ou des munitions. L'anonymat est garanti aux participants au programme, et aucune pièce d'identité n'est requise pour participer à l'échange. Pour ce programme, le CCM reçoit un financement de partenaires œcuméniques en Europe, mais il a dû suspendre les opérations à certains moments en raison d'un manque de fonds. Ce programme est avalisé par le gouvernement du Mozambique.

GROS PLAN :

La Campagne « Gun-Free South Africa » (Afrique Du Sud Sans Armes)

En 1994, le but de la Campagne « Gun-Free South Africa » (GFSA) était d'attirer l'attention sur les armes à feu. Après avoir examiné plusieurs idées, la campagne GFSA décida d'entreprendre un programme volontaire de collecte des armes (VWCP)[SPELL OUT. IS THIS "VOLUNTARY WEAPONS COLLECTION PROGRAM"?], conjugué à un échange des armes-jouets et à une campagne d'éducation de grande ampleur.

La campagne « GFSA » avait reçu le soutien des entreprises locales, des médias, des organisations religieuses et du gouvernement. Nelson Mandela, le Président nouvellement élu, donna son plein appui au programme de collecte des armes, déclarant que « cette campagne est à la fois nécessaire et arrive au moment opportun ». S'employer à résoudre le problème de la violence en Afrique du Sud prendra du temps et nécessite une stratégie à multiples facettes, mais les gens ont besoin de quelque chose de visible dans le traitement de la criminalité et de la violence. » Le service de police sud-af-

ricain (SAPS) a également appuyé ce programme, apportant son concours en lui donnant du retentissement et en étant présent dans les emplacements de remise des armes dans le cadre du programme d'échange.

Des lieux de culte furent choisis comme sites de collecte, parce que l'impression était que les gens seraient plus susceptibles d'aller dans des sites plutôt qu'au poste de police. Toutefois, lorsque les églises ou les mosquées n'étaient pas disponibles, il était demandé aux personnes de remettre leurs armes aux postes de police locaux. Dans le décompte final, 80 pour cent des armes remises furent reçues dans des centres de remise religieux.

Les institutions religieuses ont été et sont à l'heure actuelle de solides partenaires pour l'établissement de zones sans armes à feu en Afrique du Sud. Lorsque la campagne GFSA a commencé en 1994, bon nombre des organisations religieuses traditionnelles ont avalisé les zones sans armes à feu par des résolutions et des déclarations. La Conférence des évêques catholiques d'Afrique australe et le Bureau du rand rabbin ont encouragé leurs membres à participer aux activités de la campagne GFSA et à les appuyer.



qu'à des responsables de l'État, parce que les premiers inspirent davantage confiance.

Il est très important de clarifier auprès de la police ou d'autres autorités locales le processus de la collecte des armes, et de garantir l'anonymat de ceux qui remettent leurs armes. Souvent, la garantie de l'anonymat et de l'immunité sont pour certains individus des facteurs décisifs les incitant à remettre leurs armes. Par ailleurs, cette garantie protège également ceux qui procèdent à la collecte des armes contre l'éventualité d'être punis pour la détention d'objets qui sont essentiellement des armes illégales. Certains fournissent des incitations en nature—notamment des vivres, des vêtements, des outils ou même des vélos—à titre de forme de paiement en contrepartie des armes. Le dépôt ou l'échange est effectué étant entendu que cela se passe « sans que soient posées de questions ». **Les zones sans armes à feu** sont des zones dans lesquelles les armes à feu et les munitions ne sont pas autorisées. Ce concept peut être une étape importante vers le désarmement des communautés locales et la réduction de la disponibilité des armes. Il peut à la fois appuyer l'élaboration de politiques nationales et également être une source d'unité au sein de la population. L'établissement de zones sans armes à feu a fait partie intégrante du développement de « Gun-Free South Africa » (Afrique du Sud sans armes), une organisation fondée en 1994 pour contribuer à construire une Afrique du Sud sûre et en sécurité en réduisant le nombre d'armes à feu dans la société. L'interdiction des armes à feu et des munitions est aussi un pas en avant visant à défer la culture de la violence et à transformer les attitudes du public envers les armes. Les lieux de culte sont des zones sans armes à feu, mais les écoles, les bâtiments administratifs et les entreprises devraient l'être également. Envisagez de mettre à disposition un endroit d'entreposage sécurisé, tel qu'un coffre-fort, près de l'entrée d'un bâtiment dans lequel les gens peuvent remettre leurs armes. Créez des affiches qui annoncent l'emplacement comme étant sans armes.

Questions en vue d'une réflexion :

- Quelles sont les personnes au sein de votre communauté locale ou de votre région qui possèdent des armes, et pour quelles raisons ?

- Quelles opportunités existent-elles au sein de votre structure religieuse pour mettre en place une collecte d'armes couronnée de succès ou un autre projet réduisant la disponibilité des armes à feu ?
- Quelles initiatives précédentes ont-elles été mises en œuvre pour réduire le nombre des armes en circulation ? Ont-elles réussi ou échoué ? Pour quelles raisons ?
- Quelles organisations pourraient aider à réduire ou à empêcher la disponibilité ou l'utilisation abusive de ces armes ?
- Votre institution religieuse a-t-elle une politique officielle concernant ces zones sans armes à feu ?

Actions à entreprendre :

- Établir une zone sans armes à feu dans votre lieu de culte. Créer des panneaux et des affiches qui font clairement état du fait que les armes ne sont pas les bienvenues.
- Appuyer l'établissement de zones sans armes à feu dans d'autres emplacements au sein de votre communauté locale.
- Contacter les autorités locales et les organisations non gouvernementales à propos de l'organisation d'un programme de collecte des armes. Identifier quels groupes seraient bien disposés à faire ceci, et travailler avec eux.
- Organiser un événement au cours duquel les enfants pourraient remettre des armes-jouets ou d'autres jouets violents. Établir un lien entre ceci et les pratiques de l'éducation en faveur de la paix.

TRAITER LA QUESTION DE L'OFFRE : SOUTENIR LES ACCORDS SUR LA RÉGLEMENTATION DES ARMES

Les fournisseurs d'armes sont souvent implantés dans des pays très éloignés de ceux qui sont affectés par leurs produits. En réalité, 75 pour cent des armes de poing et armes d'épaule commerciales sont produites aux États-Unis ou dans l'Union européenne. La fabrication et la vente d'armes légères est une entreprise très lucrative. Aussi, bien que le fait de se pencher sur les questions de demande et de disponibilité soit une importante manière de changer les choses, on ne peut pas et on ne doit pas sous-estimer le rôle des fournisseurs d'armes et la nécessité de contrôles plus stricts du commerce international des armes. Des contrôles stricts sur l'exportation, le transit et l'importation d'armes sont essentiels pour empêcher la continuation de la prolifération des armes légères et de leur utilisation abusive par ceux qui violent les droits humains et le droit humanitaire international. Ce guide de ressources a déjà mis en évidence les accords existants en matière

GROS PLAN :

La Conférence Régionale Africaine des Évêques Catholiques

La Conférence régionale africaine des évêques catholiques est au tout premier plan de l'action de sensibilisation en faveur d'un traité sur le commerce des armes, et a mobilisé les groupes religieux concernés pour faire avancer l'objectif du contrôle de la prolifération des armes légères dans un certain nombre de pays d'Afrique de l'Est, australe et centrale. Ces initiatives se sont traduites par une prise de conscience accrue du problème des armes légères et par la nécessité pour les groupes religieux de participer à cette action de sensibilisation.

GROS PLAN :

Le processus de Gothenburg

Le Processus de Gothenburg est une initiative œcuménique unifiant des églises et des organisations confessionnelles autour de la question du commerce des armes. Le processus trouve son point de départ dans la dimension éthique de la production, du commerce et de la prolifération de matériels militaires.

La réunion de Gothenburg III, qui s'est tenue à Nairobi, a été une grande réussite et a efficacement jeté les bases du travail du processus de Gothenburg après 2007. D'importance spéciale était la forte participation de leaders religieux africains, qui ont fourni aux participants d'importants aperçus sur la façon dont les communautés confessionnelles peuvent promouvoir le désarmement à tous les niveaux, depuis le niveau de la communauté locale jusqu'à la manière de développer un ordre du jour d'actions de sensibilisation destinées à ceux qui prennent des décisions sur les acquisitions et les doctrines militaires.

En résumé, la conclusion de la réunion de Nairobi a été de prolonger le travail du Processus de Gothenburg en quelque chose de plus que seulement des conférences—un engagement à long terme, durable. À partir des discussions à propos de l'action œcuménique sur le contrôle des armes, et à partir des présentations effectuées dans la première partie de la conférence, il a été convenu que le travail devrait continuer à être développé de trois manières : (1) la réflexion théologique et éthique ; (2) un traité sur le commerce des armes



d'armes légères, notamment leurs dispositions majeures. Il faudra du temps avant que la communauté internationale puisse parler d'une seule voix sur ce sujet. Le succès dépendra dans une large mesure de la façon dont les organisations infra-régionales, particulièrement celles de l'Afrique, gèrent efficacement la mise en œuvre des divers instruments qu'elles ont créées. En conséquence, soutenir ces accords et assurer leur mise en œuvre sur le terrain est un aspect important de la réaction face au problème des armes légères. Il existe un autre processus de traité en cours qui est rattaché à la question des armes légères et de petit calibre. Il s'agit du processus de négociation d'un accord à force d'obligation—un traité sur le commerce des armes (ATT)—sur toutes les armes conventionnelles et les munitions. L'ATT, qui est plus facilement considéré comme un accord de commerce que comme un accord traditionnel de désarmement, entrera dans la phase des négociations à part entière sous l'égide des Nations Unies en 2010 et sera conclu avant 2012. Toutefois, cet accord est significatif dans le contexte de ce guide des ressources parce qu'il est certain qu'il serait prêt à englober la catégorie d'armes dont il est fait mention ici, ainsi que bien d'autres catégories. Parce qu'ils représentent tant de personnes, les leaders religieux et les organisations et communautés religieuses ayant une influence et un pouvoir politiques importants peuvent faciliter le changement sur le plan national ou international. Ils apportent la voix de l'autorité morale au processus diplomatique et peuvent suivre l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. De façon semblable, ce rôle permet aux leaders religieux de mobiliser les gens qu'ils représentent autour du problème afin d'entreprendre des actions. Les membres de leurs communautés peuvent continuer à diffuser des nouvelles et des informations à propos du problème, de plaider leur cause auprès des gouvernements et de collecter des fonds ou développer des projets liés à la collecte et aux soins à apporter aux survivants, aux morts ou aux blessés.

Il existe de nombreuses façons de soutenir ou de plaider la cause de la réglementation des armes au niveau national et à celui de la communauté. Par exemple, le Protocole de Nairobi a établi des « interlocuteurs principaux » auprès des États membres qui sont responsables de la coordination et du suivi de la mise en œuvre du Protocole. La mise en œuvre nécessite une collaboration entre les autorités locales, les structures de gouvernance, la police et la société civile. À ce titre, parmi les actions qui appuient les accords de réglementation sur les armes, figurent l'apport d'informations, faire campagne en faveur d'une législation ou bien soutenir des programmes liés à la réhabilitation ou à la démobilisation d'ex-combattants. D'autre part, comme l'Afrique centrale ne dispose pas encore d'un accord infra-régional, militer en faveur de l'élaboration d'un tel accord représente une autre manière positive de renforcer les initiatives en faveur de la réglementation et du contrôle. L'un des rôles importants que les leaders religieux et les communautés et organisations confessionnelles ont joué est celui d'un engagement constructif auprès des communautés locales, des gouvernements, de l'Union africaine et des Nations Unies dans les initiatives en faveur de la paix, les négociations et le règlement des conflits. En conséquence, l'ONU, l'UE, l'UA et d'autres organes régionaux et internationaux se sont associés avec des organisations religieuses en reconnaissance de leur expérience et de leur expertise dans le domaine des armes légères.

Questions en vue de la réflexion :

- Votre gouvernement est-il membre signataire d'un accord sur le commerce des armes ? Si tel est le cas, quels sont les défis qui se posent à sa pleine mise en œuvre ?
- Si votre gouvernement n'a pas signé un tel accord, quelle en est la raison ? Quel est l'obstacle majeur ? De quelle manière pouvez-vous apporter votre contribution ?
- L'accord a-t-il un effet quelconque sur le problème des armes dans votre communauté locale ? Pour quelle raison, ou pourquoi n'est-ce pas le cas ?
- Votre gouvernement national ou local dispose-t-il un département ou d'une division qui est axé sur les problèmes liés aux armes légères ? Approchent-ils le désarmement isolément ou en relation avec le développement ou d'autres enjeux ?
- Votre institution religieuse a-t-elle manifesté son appui à de quelconques accords sur les armes, par le biais de déclarations ou de résolutions ?
- Quelles opportunités avez-vous de faire pression sur les autorités ? À quelles personnalités politiques avez-vous accès ?

- Quelles méthodes d'actions de sensibilisation sont les plus efficaces dans votre contexte national ou local ?

Actions à entreprendre :

- Développer la prise de conscience au sein de votre communauté locale et auprès des groupes concernés, à propos des accords sur les armes existants et des obligations qu'ils entraînent.
- S'assurer qu'un ATT négocié fasse figurer les conditions les plus rigoureuses en matière de commerce des armes.
- Faire pression auprès de votre gouvernement national pour la mise à exécution d'une obligation existante ou pour la progression d'un ATT.
- Entrer en contact avec les fabricants d'armes et leur montrer la façon dont leurs produits portent atteinte à vous communautés locales.
- Créer les conditions dans lesquelles les accords sur les armes peuvent être mis en œuvre avec succès. Ceci peut comporter l'éducation en faveur de la paix, le règlement des conflits ou bien des programmes de réhabilitation des combattants décrits plus haut dans ce guide de ressources.
- Collaborer avec d'autres leaders religieux et communautés religieuses pour identifier les domaines de préoccupations partagées et un potentiel pour une action militante ou de sensibilisation en commun.

CICATRISER LES BLESSURES DE GUERRE : RÉHABILITATION, RÉCONCILIATION ET RÉINTÉGRATION

Une quatrième dimension de la réaction face au problème des armes légères consiste à tendre la main non seulement aux victimes de la violence armée mais aussi aux auteurs de ces violences et aux utilisateurs abusifs de ces armes légères dont la réhabilitation et la réintégration dans la société sont nécessaires à l'apaisement et à la paix durable. Les leaders religieux sont bien placés pour enseigner le pardon et la compréhension nécessaires aux pays et aux régions pour une réconciliation dans la paix. Les processus de transformation qui terminent un conflit peuvent également empêcher l'émergence de futurs conflits, et peuvent être le mieux menés à bien par ceux-là mêmes qui ont la confiance tant des communautés locales que des gouvernements. L'appui donné à ceux qui ont souffert de la violence armée comporte de multiples facettes. Situés au cœur des communautés locales, les institutions religieuses sont souvent sollicitées pour soigner les blessés et fournir des soins médicaux de base ou une rééducation physique où et quand cela est nécessaire. Parfois, ces blessures ne sont pas seulement physiques, mais également

émotionnelles et psychologiques—par exemple, un enfant qui éprouve de grandes difficultés à comprendre pourquoi sa mère n'est plus là, une femme qui a été violée le canon sur la tempe ou bien un parent qui a vu son enfant lui être enlevé pour devenir un soldat. À certains moments, les leaders religieux ont également participé aux processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR). Ces programmes remplacent les armes et les compétences d'un soldat par des compétences civiles. Tout cela équivaut à la transformation d'un conflit, est lié à l'éducation en faveur de la paix et fonctionne parallèlement à la création de programmes de collecte des armes et de zones sans armes à feu, pour créer les conditions dans lesquelles les traités sur les armes peuvent réussir. Il s'agit d'un travail exigeant et à long terme.

Questions en vue d'une réflexion :

- Quels types de traitement sont-ils disponibles aux survivants de la violence armée dans votre communauté locale ?
- Comment les autres, au sein de la communauté locale, traitent-ils les personnes qui sont handicapées en raison d'une blessure ? Ces personnes sont-elles stigmatisées ?
- Existe-t-il des hôpitaux ou des centres de traitement confessionnels à proximité ?
- Y a-t-il un rôle que vous pouvez jouer dans la réconciliation des différences qui maintiennent les communautés dans la division et le conflit ?

The Churches Health Association of Zambia (L'association des Églises de Zambie en Faveur de la Santé)

L'organisation du nom de « The Churches Health Association of Zambia » est le deuxième plus important prestataire de services de santé en Zambie. Elle possède des centres dans toute la Zambie et est au service de plus de 8 millions de Zambiens. Un certain nombre de centres de santé gérés par des églises sont situés à proximité des frontières entre la Namibie, le Mozambique, l'Angola, le Congo et le Zimbabwe, lesquelles ont servi de bases aux mouvements politiques de libération et à ce titre, ont laissé un legs de mines anti-personnel, de fusils d'assaut, de munitions à dispersion et autres fragments d'explosifs de guerre. Il en résulte que nombre de patients traités souffrent directement de blessures causées par la violence armée et nécessitent des traitements différents et une réhabilitation différente.

Actions à entreprendre :

- Encourager les États affectés à porter assistance, conformément aux droits de l'homme et en étant guidés par les principes d'inclusion, d'accessibilité et d'égalité. S'assurer qu'ils élaborent des plans d'action nationaux concrets pour fournir cette assistance.
- Encourager les États à incorporer des activités d'assistance aux survivants dans les mécanismes existants prévus pour le développement, les droits de l'homme et les services apportés à ceux qui sont handicapés.
- Offrir une prise en charge psychologique et un abri. Les communautés confessionnelles offrent espoir, réconfort, orientation spirituelle et force pour aider les survivants dans leur processus de reconstruction. Mettre tout ceci à la disposition des familles de survivants.
- Aider les survivants et les communautés locales à trouver de nouvelles possibilités d'emploi, de nouveaux moyens de subsistance et/ou une formation adaptée aux besoins.
- Travailler auprès des hôpitaux et praticiens médicaux locaux pour s'assurer que les soins médicaux d'urgence sont disponibles et que les installations sont maintenues et entretenues à l'aide de personnel et de fournitures médicales. Une formation à l'aide de première urgence pour les blessures traumatiques et les hémorragies sévères accroît la chance que les survivants puissent vivre assez longtemps pour recevoir des soins médicaux d'urgence.



ACTION DE SENSIBILISATION

L'action de sensibilisation, c'est plaider en faveur de quelque chose, une cause, une idée ou une politique. On peut s'engager dans une action de sensibilisation en rencontrant un législateur à propos d'une question importante, en écrivant un éditorial pour un journal, en favorisant la prise de conscience en faveur d'une cause lors d'un événement organisé dans le cadre d'une communauté locale et même en mettant en avant une question à l'occasion d'un dîner entre amis. Lorsque l'on accomplit une démarche, on essaie d'influencer les actions et les votes d'un législateur. Les emplois des responsables politiques dépendent habituellement des votes de leurs électeurs, et la manière dont ils votent sur certaines questions particulières peut être très facilement transformée par les opinions et convictions de ceux qu'ils représentent. La planification d'une campagne pour la défense d'une cause nécessite précisément cet élément—une planification claire ! Les choses les plus importantes à établir sont vos buts, vos objectifs et vos tactiques. **Les buts** fournissent une direction générale et un engagement à agir. **Les objectifs** sont les résultats significatifs, que l'on peut atteindre, mesurables et avec une limite de temps imparti, que l'on peut réaliser. **Les tactiques** sont les petites actions et activités que vous utilisez pour réaliser vos objectifs. Votre message devrait être cohérent, concis et susciter l'accord de tous les membres de votre groupe. Il est impossible de défendre la cause du désarmement et d'accomplir des démarches en ce sens lorsque vous n'avez pas de message à communiquer à vos responsables gouvernementaux. Plaidez-vous en faveur d'une réduction des dépenses militaires ? Votre message est-il axé sur un certain groupe d'armes ou sur toutes les armes ? Ce sont d'importantes questions à poser lorsque vous créez un message. Formuler une stratégie efficace d'action de sensibilisation et d'accomplissement de démarches nécessite que le groupe examine qui il devrait essayer d'influencer. Les gouvernements sont habituellement composés de législateurs agissant à de nombreux niveaux, et à chaque niveau, certaines personnes détiennent plus d'influence et de pouvoir que d'autres. Afin de réaliser leurs buts, les jeunes pratiquants d'une religion doivent décider avec qui ils doivent engager un dialogue. Un Chef d'État peut avoir davantage de « charisme », mais il ou elle est rarement accessible et pas facilement influencé(e).

Si vous planifiez une tactique telle que l'écriture d'une lettre, voici quelques questions que vous pourriez vous poser :

Meilleures Pratiques Lorsque Vous Écrivez Une Lettre ou un Courriel Dans le Cadre D'une Action de Sensibilisation.

Premier paragraphe : Énoncer ce que vous voulez que la personne fasse pour vous.

Deuxième paragraphe : Énoncer les faits les plus importants en appui de votre cause. Veiller à ce que ce paragraphe explique les raisons d'agir les plus impérieuses.

Troisième paragraphe : Parler de la façon dont le lecteur peut changer personnellement le cours des choses. Ce paragraphe ne devrait pas seulement dresser une liste des faits, mais devrait susciter l'intérêt du lecteur d'une façon personnelle.

Quatrième paragraphe : Remercier le lecteur d'avoir examiné votre demande, et fournir des informations sur la manière dont vous pouvez être contacté(e).



- Qui a le pouvoir de réaliser les changements que vous recherchez ?
- Quelle est sa position actuelle sur cette question ?
- Cette personne est-elle ouverte à une pression qui émane de l'intérieur du gouvernement ? Est-elle ouverte à la possibilité d'une pression externe, et si tel est le cas, de la part de qui ?
- Quelles sont les meilleures manières d'influencer cette personne ?

Différentes Formes D'action de Sensibilisation

- Envoyer une lettre ou un courriel à un leader local, régional ou national exprimant vos intérêts et vos préoccupations concernant les progrès de votre pays sur l'une ou l'autre des positions d'une campagne. Vos lettres doivent être brèves et claires. Expliquer les raisons de votre demande, en fournissant les informations et les faits. Existe-t-il d'autres personnes défendant le même message ? Si tel est le cas, écrire en même temps que ces personnes pour obtenir un plus grand impact. Distribuer des cartes postales au sein de votre communauté locale et demander aux gens de les signer et de les envoyer est une excellente manière de renforcer l'action de sensibilisation.
- Parler avec les leaders traditionnels de votre société. Comme ces personnes exercent souvent un rôle spécial au sein de leurs communautés, elles ont également une influence particulière sur les hommes/femmes politiques.
- Solliciter une rencontre avec les leaders locaux, régionaux ou nationaux pour examiner leur position sur l'une des positions de campagne électorale. Vos cibles devraient être les institutions et organes de prise de décision, ainsi que les personnes ayant du pouvoir et de l'influence. N'oubliez pas que, lorsque vous recueillez des informations du gouvernement sur leur position, ce processus est également une opportunité pour donner des informations qui pourraient éclairer ou faire évoluer leurs décisions.
- Assister aux conférences. Les diplomates qui assistent aux conférences internationales, régionales ou nationales sont formés à pouvoir être abordés facilement et s'attendent à ce qu'on tente de les influencer. Ces conférences sont des opportunités parfaites pour rencontrer les décideurs, découvrir leurs positions, développer une bonne relation et leur fournir des informations. Ils peuvent être contactés à tout moment pendant les conférences. N'hésitez pas à engager des conversations avec eux.

RECHERCHER LE CONCOURS DES MÉDIAS

Rechercher le concours des médias est un élément important de toute campagne solide. Non seulement est-ce une manière logique et efficace de diffuser l'information et renforcer la prise de conscience, mais cela peut également devenir un outil efficace de mobilisation. Toutefois, il n'est pas toujours facile d'attirer l'attention des médias et cela peut s'avérer un processus compétitif. Comme dans le cas de toute action, commencez par établir une idée claire sur la manière dont les médias peuvent faire progresser votre cause. Familiarisez-vous avec les différents types de médias et avec les agences de presse et publications majeures avec lesquelles vous pourriez entrer en contact.

Quelles sont les différentes formes de médias ?

- Télévision (chaînes nationales, stations locales et chaînes câblées)
- Radio (stations nationales, stations locales et stations universitaires ou rattachées à un établissement d'enseignement supérieur)
- Journaux (quotidiens nationaux, quotidiens locaux, publications de communautés locales et d'intérêt particulier)
- Sites Internet pour les organisations, les clubs, les nouvelles ou les informations sur les manifestations locales
- Blogs
- Bulletins (électroniques ou imprimés)
- Dans des magazines

Les outils médiatiques les plus habituels

Un **communiqué de presse** est utilisé pour informer les médias que quelque chose de nouveau est en train de se produire. Il peut s'agir d'un nouveau développement sur une question, une nouvelle mesure qui a été prise ou bien une déclaration ou une réaction à l'actualité. Les médias reçoivent des dizaines de communiqués de presse chaque jour, aussi est-il important que votre communiqué de presse soit clair, concis et aille droit au but —il ne devrait pas dépasser une page. Au maximum, votre communiqué aura environ 20 secondes pour capter l'attention d'un lecteur, aussi l'information la plus importante devrait se trouver dans le premier paragraphe du communiqué et devrait être mise en relief dans votre titre. Le reste du communiqué devrait inclure des informations contextuelles



et factuelles à l'appui de votre message, y compris une citation d'un porte-parole approprié et des liens vers des informations complémentaires. Les communiqués de presse devraient être envoyés le jour même de votre nouvelle, ou la date de leur publication devrait correspondre au jour de votre nouvelle. Les **Bulletins d'information à l'intention des médias** sont utilisés pour alerter les médias à propos d'un événement. Un bon bulletin d'information à l'intention des médias devrait indiquer au média les éléments suivants :

- Pour quelle raison l'événement est important et pourquoi il devrait recevoir une couverture médiatique
- Où il se déroule
- Quel est l'événement en question, et toute opportunité de l'illustrer par une photo intéressante
- Quand il se déroulera

Il est recommandé d'envoyer un bulletin d'information à l'intention des médias une semaine avant l'événement. Des appels de suivi peuvent être passés peu après pour vous assurer qu'il a été reçu, et puis à nouveau peu avant l'événement, à titre de rappel. **Les lettres à la rédaction** constituent un remarquable outil pour diffuser votre message. Elles sont lues par un large public ; elles peuvent fournir une perspective qui n'est pas donnée dans un article ; et elles sont souvent lues par les élus. Elles sont écrites pour plusieurs raisons, notamment si vous êtes en désaccord avec un article, un éditorial ou un commentaire couvert dans le journal, pour remercier un journal pour sa couverture d'un sujet, ou bien s'il existe des liens intéressants avec

des nouvelles internationales ou des événements internationaux qui concernent la campagne. N'oubliez pas d'envoyer les lettres à la rédaction aussitôt que possible, avant que l'article que vous commentez ne devienne dépassé. Faites en sorte que vos lettres soient courtes, car la plupart des journaux ont en place des restrictions quant au nombre des mots, qui doit s'établir entre 150 200 mots.

Éditoriaux (op-eds) sont un bon outil à utiliser si vous voulez exprimer une opinion plus en profondeur sur un sujet d'actualité particulier ou sur une question telle qu'une information récente à propos des négociations en faveur d'un nouveau traité de désarmement. Votre éditorial devrait comporter un titre qui résume son message principal et son lien avec les sujets d'actualité ; clairement indiquer l'auteur ; être de 400 à 800 mots environ et fournir l'information contextuelle importante et des statistiques à l'appui de votre opinion. Si vous souhaitez que votre éditorial soit publié pendant une période de temps spécifique, il est recommandé de contacter le rédacteur quelques semaines à l'avance pour vérifier s'il y aura un espace disponible au cours de cette période et si de l'intérêt a été manifesté pour votre article.

RECHERCHER LE CONCOURS DES PARLEMENTAIRES

S'assurer, de manière ciblée, le concours des membres du parlement (députés, sénateurs) peut de manière significative, accroître la cote de priorité, dans l'ordre du jour gouvernemental,



de la question que vous soulevez. Nouer de solides relations avec les parlementaires permet d'avoir accès aux décideurs et fournit un canal par lequel vous pouvez obtenir des informations sur les politiques publiques et qui constitue un moyen de suivre celles-ci et de les analyser. Ceci, à son tour, assure la transparence de la politique gouvernementale et contribue à éclairer la direction de la campagne publique intérieure et du travail de sensibilisation de haut niveau, ce qui peut aider à orienter la politique intérieure dans la direction de votre campagne. Premièrement, identifiez si des discussions ont actuellement lieu au Parlement à propos de la question que vous soulevez. Ceci constitue une première étape cruciale. Découvrez dans quelles attributions ministérielles se range la question soulevée. Généralement, ces questions peuvent faire intervenir les affaires étrangères, le développement et la défense. Ensuite, faites le suivi des rapports publiés sur les délibérations parlementaires internes, en s'intéressant spécifiquement aux procédures liées aux services ministériels identifiés plus haut, pour vérifier si elles font référence à la question soulevée.

S'il existe une discussion ouverte à propos de la question que vous soulevez, alors entrez en contact avec ceux qui l'ont soulevée. Remerciez-les de leur intérêt pour le sujet et fournissez leur des informations complémentaires. N'oubliez pas que ce sont des gens très occupés, alors le fait de disposer d'outils concis tels qu'un document préparatoire vous sera très utile.

Utilisez les mécanismes parlementaires qui permettront aux députés de continuer à soulever la question. Parmi ces mécanismes figurent des questions, des délibérations et des

motions. Renforcez l'appui parlementaire en recherchant le concours d'autres députés qui pourraient manifester leur appui. Examinez les questions à propos desquelles ils ont été actifs. Fournissez-leur des informations et des rapports, et mettez-les en contact avec d'autres personnes qui ont mis cette question en avant. S'il n'y a pas de discussions ouvertes sur la question que vous soulevez, alors faites bouger les choses ! Tirez parti de tous les contacts que vous-même ou d'autres pouvez avoir auprès de différents députés, et présentez-leur le sujet. Ceci n'est pas toujours facile, alors il est recommandé de passer par quelqu'un qui dispose d'un lien clair et crédible avec un parlementaire. Même si ce parlementaire n'est pas en mesure de se mettre au travail sur la question soulevée, il ou elle sera mieux placé(e) pour vous conseiller quels parlementaires seront disposés à le faire.

Remerciements

Les informations présentées dans ce guide de ressources ont été compilées à partir d'une large variété de sources comprenant des leaders confessionnels, des experts de la question, des défenseurs de la cause, des activistes au sein des communautés locales et les organisations mondiales. *Religions for Peace* souhaite reconnaître les personnes qui figurent dans la liste suivante :

Control Arms Campaign (www.controlarms.org), pour les informations liées au Traité sur le commerce des armes, la section du clin d'œil rapide sur les faits, le développement et pour le traitement de la question de l'offre

Ecumenical Action Network on Small Arms (ENSA) (réseau d'action œcuménique sur les armes légères), pour les informations liées aux actions que les leaders religieux et les communautés religieuses peuvent entreprendre

IANSA Women's Network (<http://www.iansa.org/women/index.php>), pour les informations liées à la problématique hommes-femmes

International Action Network on Small Arms (IANSA) (www.iansa.org) (réseau d'action international sur les armes légères), pour les informations liées à la prolifération, au contexte africain, aux instruments et traités majeurs, le programme de collecte des armes à feu du Mozambique et la Campagne « Gun-Free South Africa »

Regional Ecumenical Working Group on Small Arms for East Africa, Nairobi, (groupe de travail régional œcuménique sur les armes légères pour l'Afrique de l'Est), pour leur *Tool Kit on Small Arms and Light Weapons* (2004) (boîte à outils sur les armes légères et de petit calibre), quant au rôle des leaders religieux et de leurs communautés dans le traitement de la question des ALPC

Small Arms Survey (<http://www.smallarmssurvey.org/>) (enquête sur les armes légères), pour les informations sur les connexions avec la criminalité et le développement

Small Arms Working Group (SAWG) (groupe de travail sur les armes légères) (<http://www.fas.org/asmp/campaigns/smallarms/sawg.htm>), pour les informations liées aux jeunes gens, au développement, à la santé publique et aux programmes de collecte des armes

United Nations Development Program (<http://www.sl.undp.org/afd.htm>) (Programme des Nations Unies pour le développement), pour les informations à propos du programme « Arms for Development » au Sierra Leone

United Nations Institute for Disarmament Research (UNIDIR) (Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement) pour *The Human Dimension of the United Nations Programme of Action on Small Arms: The Key Role of Africa* (La dimension humaine du Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères : le rôle clé de l'Afrique) par Valerie Yankey-Wayne (2006)

Personnalités

Ambassadeur Ochieng Adala

Joseph Dube, IANSA

Adam Forbes et Thomas Skov-Hansen, DanChurchAid Burundi

Helena Koumi, SweFOR

Dr. Robert Mtonga, International Physicians for the Prevention of Nuclear War (Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire), Zambie

Canon Joyce Nima, Uganda Joint Christian Council

